Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260904-DCM2026_067-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 03 septembre 2026

Date de convocation :
27 août 2026

Date d'affichage :
27 août 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	12
Votants	13

L'an deux mil vingt-six, le jeudi trois septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Christine HELLO, Maire.

Présents : Marie-Christine HELLO, Marie-Josèphe TOQUET, Jean-Michel THOMAS, Sandra CARCAUD, Noéline COSTAN-ZANON, Floriane DAMON, Laura DESBOIS, Aurélie GELIN, Richard GLAUDEL, Fabien LE PERDU, Cyril RICHARD, Philippe THOMAS.

Absents : Audrey ROUXEL, pouvoir à Marie-Christine HELLO
Jérôme FAIX, Jean-Philippe NADAL (excusés).

Secrétaire de séance : Jean-Michel THOMAS

DCM2026/067 : APPROBATION DU DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DES ENCEINTES DANS LA SALLE DES FETES

Madame le Maire explique à l'assemblée que les problèmes de son lors de l'utilisation du micro dans la salle des fêtes proviennent de l'obsolescence de la sonorisation (enceintes et leur installation).

Ce point avait déjà été abordé lors de la séance du 20 février 2026. Le problème étant toujours d'actualité, une société supplémentaire a été contactée.

Société LOOPS (Trégueux) :

- Amplificateur classe D 2 x 150W/8 Ohms-2 x 270W / 4 Ohms — 357,50 € HT
- Mélangeur 7 canaux rackable JB System talkover — 140,83 € HT
- Livraison, installation, paramétrage — 480,00 € HT
- Forfait câblage divers en baie — 75,00 € HT
- 4 enceintes FOCAL IP66-2 voies blanches -120 W/8 Ohms (en option) — 932,00 € HT
- Installation des enceintes — 250,00 € HT

Soit un total de 2 235,33 € HT / 2 682,40 € TTC

Société EXCEL AUDIO (Langueux) – *Devis reçu initialement* **:**

- Enceintes :
  - 2 enceintes FOCAL murales 2 voies, 8'' blanc, 100V — 604,00 € HT
  - Produit de chantier (visserie, fixation, quincaillerie diverse — 69,38 € HT

Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260904-DCM2026_067-DE

- Récupération du micro et baie :
  - Connecteur RCA sur scène, en remplacement du jack 209,00 € HT
  - Table de mixage fixe 8 canaux - 1U - 1 sortie DAP audio 249,00 € HT
  - Amplificateur 2x 200 W 486,00 € HT
  - USB-BT- PDC40 189,65 € HT
  - Récepteur Bluetooth stéréo – PDX40 avec déport sur scène 102,30 € HT
  - Tiroir de rangement 2U 60 144,00 € HT
- Main d'œuvre intégration 700,00 € HT
- Déplacement de 21 à 30km 37,00 € HT
- Repas intégration 24,00 € HT
- Main d'œuvre programmation 120,00 € HT

Soit un total de 2 934,33 € HT / 3 521,20 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE le devis de la société LOOPS tel que ci-dessus, pour un montant de 2 235,33 € HT ;**
- **AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Michel THOMAS

Le Maire,
Marie-Christine HELLO